

RAPPORT D'ACTIVITÉS FINAL

No PROJET RÉFÉRENCE FGC : 2019-35

Intitulé du projet :

CENTRE DE JEUNESSE EMPLOI INCLUSIF - CJEI

Insertion professionnelle et sociale de jeunes filles et garçons vivant avec un handicap à Cusco et San Juan de Miraflores (Lima)

Organisation membre :

Association Kallpa Genève

Pays de mise en œuvre :

Pérou : San Juan de Miraflores (quartier de Lima) et Cusco (ville).

Partenaire local :

Association Kallpa Pérou

Durée de la phase du projet : du 1 juin 2019 au 31 juillet 2021

Rapport couvrant la période : du 1 juin 2019 au 31 juillet 2021

Date de rédaction du rapport : Du 25 août 2021 au 8 septembre 2021

1. ANALYSE DU CONTEXTE

1.1 Changements du contexte qui ont influencé les choix stratégiques du projet

La crise sanitaire économique et sociale causée par la pandémie a affecté directement le **Résultat no 2 du projet, « employabilité et compétences en matière de recherche d'emploi renforcées »**. Durant le confinement, qui a duré un an et demi (de mars 2020 à août 2021), beaucoup d'entreprises ont fermé leurs portes, ce qui s'est traduit par une grosse réduction de la main-d'œuvre, par de nombreux licenciements et par des fermetures temporaires d'entreprises édictées par le gouvernement, comme mesure de protection envers les personnes vulnérables, telles que les personnes vivant avec un handicap. Cette mesure a bien évidemment touché les jeunes participant au projet du CJEI. Beaucoup de postes de travail exigent désormais de nouvelles compétences en lien avec la technologie, la communication et l'accès à l'internet.

Le **Résultat no 1 « des projets professionnels motivants et réalistes »** a également été affecté par l'interruption de l'éducation présentielle. Les CETPRO ont pris toute l'année 2020 pour s'adapter à d'autres technologies et aux cours à distance. L'inclusion des jeunes vivant avec un handicap dans les instituts n'était déjà pas simple avant la pandémie. Avec son arrivée, et celle de la communication à distance, les procédures d'inclusion n'ont pas été garanties. Les enseignant.e.s n'étaient d'ailleurs pas

qualifié.e.s pour une éducation de qualité dans le monde numérique. Le CJEI a dû réagir rapidement pour assurer que les formations ne soient pas interrompues. Il a développé des cours à distance axés sur des formations adaptées au marché, comme aide-magasinier, aide de cuisine, agent de propreté ou employé de supermarché. Cette réaction rapide et la proposition de formations à distance a permis de toucher plus de jeunes vivant avec un handicap, et dans d'autres districts de Lima et d'autres provinces de Cusco.

Concernant le **Résultat no 3, « compétences renforcées pour la création de leur propre entreprise ou de leur entreprise familiale »** la pandémie a affecté passablement les entreprises des CJEI, en particulier celles qui venaient de démarrer. La formation et les conseils octroyés par le CJEI leur ont permis ensuite de s'adapter aux nouvelles exigences du marché, de se concentrer sur les biens et services de première nécessité liés à la santé, l'hygiène, l'alimentation, au secteur textile (comme la vente de masques), ainsi que d'apprendre à appliquer les mesures sanitaires. De manière générale, les ateliers d'entrepreneuriat ont rencontré un grand intérêt au cours du projet, en particulier lorsqu'il a été signalé que les meilleurs plans d'entreprises, par le biais de concours, allaient pouvoir bénéficier d'un capital de départ non remboursable.

Le transfert des principales activités du CJEI aux structures municipales, Résultat no 4, a été aussi passablement affecté par la pandémie du fait que les Municipalités ont axé cette dernière année leur travail sur la lutte contre la propagation du COVID-19 en garantissant la salubrité et le contrôle des marchés, des espaces publics et privés. Ainsi, l'accès aux installations municipales a été fortement restreint comme la fermeture de la « Maison de la Jeunesse » où est installé le CJEI de San Juan de Miraflores (SJM). Finalement, les équipes des Municipalités ont été en grande partie orientées vers des actions sociales comme la distribution de produits alimentaires aux familles les plus démunies et aux cantines populaires. Tous ces changements ont conduit les Municipalités à reformuler leurs budgets et à donner la priorité à la lutte contre la pandémie. Les autorités locales de SJM ont d'ailleurs fait savoir à l'équipe de Kallpa que ce n'était pas le meilleur moment pour développer des projets d'investissement public dans le contexte actuel. Les activités de transfert du Résultat no 4 n'ont dès lors pas été développées.

Quant aux équipes de Kallpa, elles ont rapidement adapté les activités de formation, de conseil et d'appui aux jeunes bénéficiaires du CJEI, en passant rapidement au mode distanciel, en raison de la pandémie. Il est à noter que certain.e.s bénéficiaires ne disposaient pas des ressources technologiques nécessaires (tablette, téléphone portable), ou de l'accès à Internet et n'étaient pas familiarisé.e.s avec la formation à distance. Les équipes de Kallpa les ont dès lors conseillé.e.s et aidé.e.s pour surmonter ces obstacles.

En ce qui concerne les résultats selon le genre, il y a eu une plus grande participation de jeunes filles dans les services de Renforcement et autonomisation personnelle (FEP), d'Orientation professionnelle (OP) et d'Entrepreneuriat (EN), et plus de jeunes garçons en Conseil pour la recherche d'emploi (ABE). En résumé, l'équité de genre des bénéficiaires du CJEI est vérifiée.

2. BÉNÉFICIAIRES

2.1. Nombre total de bénéficiaires directs effectivement atteints par le projet

- 569 adolescent.e.s et jeunes vivant avec un handicap (281 femmes et 288 hommes) ont utilisé les services du CJEI de SJM et de Cusco.
- 27 volontaires pré-professionnel.le.s des CJEI de SJM et de Cusco (21 femmes et 6 hommes).
- 12 membres des équipes techniques des Municipalités de San Juan de Miraflores et de Cusco, de l'OMAPED, et du Bureau de Développement Social et Économique, (8 femmes et 4 hommes).
- 20 représentantes du Réseau pour les Droits des Personnes vivant avec un handicap - Lima / METRIDIS – Cusco (15 femmes et 5 hommes).

2.2. Nombre estimé de bénéficiaires indirects :

- 1126 proches parents des bénéficiaires des CJEI (2 membres de la famille par bénéficiaire).
- 800 personnes avec les 8 salons et activités de sensibilisation réalisées (100 personnes par activité).
- 1000 personnes avec le reportage du Programme « Sans Barrières » de TVP, Chaîne de TV de l'État, sur le CJE.
- 300 personnes avec la vidéo enregistrée et mise sur la page Web du site officiel du conseil National pour l'Intégration des Personnes vivant avec un Handicap – CONADIS.

3. SUCCÈS, OBSTACLES ET ÉCHECS

3.1. Quels sont les principaux progrès observés, y compris ceux non prévus par le projet ? Qu'est-ce qui a été déterminant dans la progression du projet ?

- Plusieurs objectifs ont pu être atteints voire dépassés. Les explications sont données ci-après.
 - 1° Le nombre de jeunes ayant eu recours aux services des CJEI dépasse l'objectif de 14%.
 - 2° L'objectif concernant le nombre de jeunes qui créent ou améliorent une petite entreprise a plus que doublé.
 - 3° Le programme d'orientation professionnelle et d'autonomisation personnelle a été terminé par 217 JvH, soit 109% de l'objectif.
 - 4° L'objectif du nombre de JvH qui ont suivi la formation pour la recherche d'emploi a également été dépassé, de 15%.
 - 5° L'objectif consistant à suivre le programme d'entrepreneuriat et créer un plan d'affaires a quant à lui été deux fois et demi plus important que planifié.
 - 6° L'objectif de développer quatre stratégies de marketing pour la vente des produits et services de jeunes entrepreneur.e.s a été atteint à 100%.
- **45 entreprises ont été créées dans le cadre du projet.** Les jeunes vivant avec un handicap (JvH) et des membres de leur famille ont mis sur pied leur micro- ou petite entreprise, réussissant à s'adapter et à travailler pendant la pandémie. La mise à disposition d'un capital de départ a permis de renforcer les propositions d'entreprises, de faire face au chômage et à la crise économique. Et point fondamental, les autorités municipales ont soutenu et diffusé les activités de ces entreprises.
- **569 JvH ont eu recours aux services du CJEI**, soit 14% de plus que l'objectif. Près de 60% ont été pris en charge à distance, ce qui a permis de mettre au point une méthodologie de formation, de

conseils et d'accompagnements distanciels. Cela a permis également aux équipes du CJEI d'adapter leurs outils de communication et de diffusion de leurs services.

- Le CJEI, par le biais d'Internet, a réussi également à **augmenter la participation active des parents** en les appelant à des moments qui leur convenaient afin de les convaincre de s'engager dans la formation technico-productive et l'autonomie de leurs enfants, condition indispensable pour être prêt.e.s quand la situation se normalisera. Ces actions ont été réalisées par les volontaires pré-professionnel.le.s.
- **Le CJEI est devenu un support technique important** pour les OMAPED et la Sous-direction de la Commercialisation et de la Promotion Entrepreneuriale en matière de réalisation d'activités à distance, car tout l'apport technologique a été axé pour développer les actions de manière conjointe avec le CJEI et les Sous-directions.
- Les résultats positifs du CJEI en matière de recherche d'emploi et à d'entrepreneuriat ont été présentés aux Gouvernements locaux et les ont amenés à **considérer le CJEI comme un allié stratégique pour atteindre leurs objectifs** avec la jeunesse de leur commune pendant la pandémie.
- Une commission multipartite locale pour les droits des personnes vivant avec un handicap a été mise sur pied pour mettre en application la Loi No 29973, qui a pour but de promouvoir un modèle d'inclusion sociale. Cette loi prévoit un budget, géré par les gouvernements locaux, destiné aux enfants, adolescent.e.s, jeunes et adultes vivant avec un handicap. **Cette nouvelle commission a permis au CONADIS de renforcer les compétences** de ses employé.e.s et des représentant.e.s de ses institutions membres.

3.2. Obstacles rencontrés par Kallpa et comment ils ont été surmontés

- **Les CETPRO et les institutions publiques ou privées ont fermé leurs installations dès l'arrivée de la pandémie** et ont pris au moins une année pour s'adapter à la nouvelle modalité d'enseigner à distance. Les jeunes bénéficiaires du projet ont pour la plupart cessé de se former, ce qui a déstabilisé leur routine quotidienne et a marqué un retour en arrière par rapport aux progrès qui avaient été réalisés dans leur autonomie grâce aux équipes du CJEI. Pour contrer cela, **Kallpa a coordonné son action avec des centres spécialisés pour les personnes vivant avec un handicap**, comme le centre Alcides Salomon Zorrilla ou l'Inca Educa, qui offrent des cours de formation à distance spécialement adaptés à cette population. Les parents de ces jeunes se sont également impliqués dans ces formations pour leurs enfants et ont aussi été formés aux technologies digitales.
- Avant la crise sanitaire, la recherche d'emploi pour les jeunes vivant avec un handicap était déjà relativement compliquée. Avec l'arrivée du COVID-19, une **baisse drastique des emplois** et des d'offres d'emplois s'est fait sentir. Les JvH qui travaillaient à ce moment-là ont soit été licenciés, soit leur contrat n'a pas été renouvelé. Cela a conduit beaucoup de JvH à ne pas vouloir suivre les formations existantes. C'est pourquoi, une **coordination a été mise sur pied avec le CONADIS pour surveiller les bourses de l'emploi**. Ce dernier a informé sur les offres de travail existantes, allant jusqu'à diffuser des offres d'emplois informels afin de motiver les bénéficiaires. En parallèle, **des formations ont été organisées pour renforcer le profil professionnel** des JvH, pour des emplois spécifiques comme aide-magasinier, employé de supermarché ou encore agent de propreté et d'entretien.
- Lorsque la pandémie a commencé, elle a généré de **l'instabilité et de la crainte chez les jeunes usagers du service Entrepreneuriat**. Plusieurs ne voulaient pas poursuivre leur entreprise et d'autres ne se sentaient pas capables de s'adapter à la vente en ligne. Presqu'aucun.e n'avait les ressources financières nécessaires pour démarrer son entreprise. En réponse, de nouveaux thèmes

de formation ont été développés par les équipes comme les protocoles sanitaires, le marketing digital, le capital de départ non remboursable, ainsi que des entretiens de conseil. Ces **nouvelles activités ont motivé et rassuré les jeunes entrepreneur.e.s** en les aidant à adapter leurs entreprises aux nouvelles exigences sanitaires et aux technologies informatiques.

- **Les Gouvernements locaux ont donné la priorité à la lutte contre la propagation du COVID-19.** De plus, les **changements fréquents de fonctionnaires** au cours de la crise sanitaire ont ralenti passablement le processus de transfert des principales activités du CJEI. Les équipes de SJM et de Cusco ont dès lors **renforcé leurs relations avec les réseaux et avec le CONADIS**, qui travaillent sur la question du handicap, pour maintenir la pression en vue de mettre en oeuvre des politiques publiques en faveur des personnes vivant avec un handicap une fois l'urgence sanitaire terminée. En outre, Kallpa a établi une **coordination permanente avec les équipes des Municipalités** pour réaliser des activités communes et les faire connaître.
- La pandémie a rendu visible le fait que ni les équipes techniques, ni les fonctionnaires, ni les JvH et leurs familles, bref **personne n'était préparé au travail en mode distanciel**, ce qui a limité et retardé l'avancement des activités. Face à cela, Kallpa a su **former rapidement les membres de ses équipes** à l'utilisation des nouvelles technologies et au travail à distance. Elle a également **développé et adapté des sessions de formation et d'apprentissage** axées sur les TIC pour les bénéficiaires. Elle a fourni sous forme de « bons de connexion » une **aide majeure aux bénéficiaires du projet pour assurer qu'ils puissent se connecter à Internet**, et surtout participer aux sessions de formation. Des outils d'appel et de suivi par Whatsapp ont également été mis en place pour faciliter la communication. Le matériel informatique a été renforcé et des comptes Zoom ont été achetés pour assurer les activités.

3.3. Objectifs ou résultats pas atteints et raisons

Concernant l'**Objectif Général**, et plus précisément l'indicateur général 3 « le maintien des jeunes dans leur poste de travail », seulement 63% des JvH du CJEI ont pu conserver leur emploi. Les autres ont été licenciés ou les contrats de travail n'ont pas été reconduits.

En ce qui concerne les Objectifs spécifiques :

Ind S.1 : Les CJEI n'ont pas réussi à transférer dans une structure municipale les services inclusifs qui propose la recherche d'emploi, l'orientation professionnelle et la création d'entreprise, car ils ont été écartés à cause de la pandémie. En effet, les Gouvernements locaux ont changé leurs priorités dès l'apparition de la pandémie et ont réorienté leurs activités techniques et leurs ressources financières pour contenir et empêcher la progression du COVID-19.

Ind S.2 : 58 emplois (28 F et 30 H) ont pu être gérés et adaptés pour des JvH. Cela représente 58% de l'objectif. Il a été impossible de pourvoir les 100 emplois prévus à cause de la pandémie, qui a affecté les offres d'emplois, surtout dans le privé. De plus, selon les normes du gouvernement péruvien, les personnes vivant avec un handicap doivent être mises en arrêt de travail pour les protéger, en tant que personnes à risques.

Ind S.4 : Seulement 39% de cet objectif (58 JvH, 28 F et 30 H), visant à intégrer de manière satisfaisante les JvH sur le marché du travail de Cusco et de SJM, a été atteint en raison du manque d'offres d'emploi et à la fermeture des entreprises durant la pandémie.

En ce qui concerne les Résultats attendus :

Ind. 2.3 : 58 jeunes (28 F et 30 H), soit 73% de l'objectif, ont bénéficié de la méthodologie Emploi avec accompagnement sur le lieu de travail. De nouveau, cela est dû au manque d'emplois en raison de la pandémie. Malgré tout, les trois quarts de l'objectif ont été atteints.

Ind. 4.1 : Nous estimons qu'environ 35 à 40% des activités du CJEI ont pu être intégrées dans les plans opérationnels des OMAPED, mais, en fin de compte, ces activités n'ont pas duré, une fois de plus à

cause de la pandémie, ainsi qu'en raison des changements constants des équipes au sein des administrations locales.

Ind. 4.2 : Les Projets d'Investissement Public (PIP) pour l'insertion professionnelle des JvH n'ont pas été développés, car les Gouvernements locaux ont mis de côté temporairement la proposition du CJEI du fait de la réorientation de leurs ressources humaines et financières face à la pandémie.

4. EFFETS ET IMPACTS DU PROJET

4.1. Quels sont les changements, attendus ou inattendus, constatés suite à la mise en œuvre du projet ?

La **remise d'un capital de départ non remboursable aux meilleurs projets** de chaque promotion pour le lancement de leur micro- ou petite entreprise a été réalisée. Cette activité n'était pas initialement prévue mais a eu un impact positif pendant la pandémie et a été un facteur de motivation, surtout pour les jeunes filles vivant avec un handicap et les parents qui s'occupent d'elles.

La diffusion des services du CJEI sur les réseaux sociaux a permis de **diffuser plus largement les activités du projet** à d'autres districts de Lima et d'autres provinces de Cusco, touchant dès lors d'autres JvH et d'autres Gouvernements locaux. De plus, grâce aux contacts étroits avec les réseaux sociaux du CONADIS, deux articles de presse ont pu être publiés et diffusés au niveau national.

Ne trouvant pas d'offres de formation par les CETPRO, le CJEI a choisi de concevoir et de mettre en place des **ateliers et formations à distance** pour des métiers spécifiques (nettoyeur, aide-magasinier, etc.) en vue de renforcer le profil professionnel des JvH.

L'équipe de Kallpa a redéfini ses méthodes de travail et a **adapté le matériel pédagogique pour des formations à distance**, créant des nouveaux guides de travail, des supports de cours et des vidéos d'information.

Une commission multipartite locale a été créée, pour promouvoir les droits des personnes vivant avec un handicap, dans le district de San Juan de Miraflores (oct. 2019), ce qui a permis d'améliorer la gestion et le fonctionnement des actions en faveur des personnes vivant avec un handicap.

L'équipe de Kallpa a beaucoup soutenu les JvH et leurs familles par des conseils personnalisés, pour qu'ils puissent s'adapter au nouveau mode distanciel pour les formations, la recherche d'emploi et l'organisation de leur entreprise, tout en suivant eux-mêmes des formations sur les TIC, les bourses d'emploi virtuelles et le marketing digital. En parallèle, au sein des bureaux du CJEI, un service d'impression a été mis en place pour le « merchandising » des marques des jeunes entrepreneurs, dans le but d'améliorer la vente de leurs produits ou services. Des ateliers et des entretiens personnalisés de soutien émotionnel aux JvH et à leurs familles ont également été mis sur pied pour faire baisser leur niveau d'anxiété, de stress et de peur générés par la pandémie.

Témoignages de bénéficiaires du CJEI Cusco :

Orientation professionnelle - OP : *"Grâce à Kallpa, je sens que j'avance bien dans mes études. Je veux travailler et continuer à étudier en même temps. Je conseille aux autres jeunes d'aller à Kallpa et de choisir le métier qu'ils aimeraient faire et ensuite s'efforcer le plus possible d'être les meilleurs"* (Edison Puma, handicap physique, étudiante en Housekeeping au CETPRO Inca Educa).

Conseil pour la recherche d'emploi - ABE : *"Avant, je travaillais dans le bâtiment et on me maltraitait beaucoup. J'étais très fatigué de mon travail. Maintenant avec le soutien de Kallpa, je travaille à l'hôtel Sonesta comme intendant. J'ai peu à peu appris mon travail et maintenant je fais les choses plus vite et je suis responsable. Quand j'ai commencé mon travail, je me sentais seul avec mon handicap. J'étais*

le seul sourd, mais maintenant je me sens bien. Je peux mieux communiquer avec mes collègues et personne ne me discrimine comme ils le faisaient dans mon ancien travail. Avec mes collègues actuels, nous jouons, nous plaisantons, tout est pour le mieux." (Jorge Tacuri, handicap auditif, employé à l'Hôtel Sonesta).

Entrepreneuriat - EN : *"Grâce aux ateliers de Kallpa, j'ai pu connaître et développer mon canevas de modèle d'affaires, ce qui m'a aidé à identifier les faiblesses de mon entreprise. Sans le soutien de Kallpa, je n'aurais pas pu développer mon entreprise. Le capital de départ qu'ils m'ont donné, m'a aidé à semer et à récolter plus de produits que je vends maintenant dans différents marchés et restaurants de Cusco" (Roy Mendel, handicap visuel, entrepreneur et producteur de légumes biologiques "Lamay Organics").*

Témoignages des bénéficiaires du CJEI SJM :

<https://www.facebook.com/asockallpa/videos/564316171258422>

4.2. À quels Objectifs du développement durable (ODD) le projet a contribué

Objectif 1 - Pas de pauvreté. Les CJEI ont comme objectif la **pleine intégration des JvH à travers l'emploi et le travail indépendant**, qui représente la meilleure opportunité pour les familles et les personnes vivant avec un handicap de sortir de la pauvreté. L'accès aux services de base, aux nouvelles technologies, à l'emploi ou au microfinancement leur permet d'améliorer leurs revenus et de couvrir leurs besoins vitaux.

Objectif 4 – Une éducation de qualité. Les CJEI promeuvent l'insertion et considèrent l'éducation technico-productive des hommes et des femmes vivant avec un handicap comme une priorité pour accéder à l'emploi, à un travail décent et à l'entrepreneuriat, en favorisant l'égalité des chances et une formation de qualité. L'équipe de Kallpa est convaincue que l'intégration et l'inclusion commencent par l'éducation et la formation. C'est pourquoi, au cours du dernier semestre, des programmes de formation adaptés aux besoins des JvH ont été mis en place.

Objectif 5 - Égalité entre les genres. Les CJEI donnent la priorité aux femmes vivant avec un handicap, qui ont moins de possibilités de formation et d'accès à l'emploi. Les femmes, qui ont mis sur pied leur propre entreprise, ont démontré leurs compétences résilientes, trouvant dans les CJEI les opportunités et les appuis nécessaires pour démarrer leur projet. Les CJEI ont commencé à répondre également aux besoins des mères adolescentes, qui luttent pour les droits de leurs enfants.

Objectif 8 - Travail décent et croissance économique. Les CJEI cherchent à réduire les inégalités et à améliorer les possibilités d'emploi pour les personnes vivant avec un handicap en créant une bourse de l'emploi inclusive avec des emplois formels dans de bonnes conditions, en encourageant le travail indépendant (entrepreneuriat) et la croissance des micro- et petites entreprises. Certaines entreprises ne créent actuellement pas d'emplois pour les personnes vivant avec un handicap à cause de la pandémie, mais ont collaboré avec les CJEI, comme en témoigne l'intégration professionnelle de 58 JvH avant la pandémie.

5. TRAITEMENT DES RECOMMANDATIONS DE LA CT

Recommandation 1 : La Commission technique (CT) recommande un suivi étroit des jeunes employés afin de garantir le respect des termes de leurs contrats.

L'équipe de Kallpa a accompagné dès le début l'insertion et l'adaptation professionnelle des JvH, en veillant à ce que tant leurs conditions de travail que leurs droits soient assurés. Les visites de contrôle ont été présentes et régulières. Dès l'arrivée de la pandémie, ces suivis ont continué sous forme d'appels téléphoniques aux superviseurs, pour assurer le travail, l'intégration et la stabilité des JvH. Les familles ont été aussi préparées au suivi de leurs enfants. Un suivi présentiel, puis un suivi mensuel à distance a été assuré afin de vérifier si la situation des JvH était convenable.

Recommandation 2 : La CT recommande de continuer à prêter attention à l'intégration de mesures en faveur des PvH dans les politiques publiques. Il est donc nécessaire de tenir l'équipe de Genève informée, par le biais de rapports de projets qui seront présentés et inclus dans le budget participatif et les politiques publiques.

L'équipe de Kallpa a fait part régulièrement à AKG des discussions en cours et des accords qui ont été conclus dans le cadre de groupes ou de réseaux de travail axés sur le handicap. Kallpa a présenté aux équipes des Gouvernements locaux la proposition de développer un Projet d'Investissement Public de promotion de l'emploi pour les personnes vivant avec un handicap. Début février 2020, les Gouvernements locaux ont approuvé le calendrier des actions pour développer ce Projet d'investissement public. Des ateliers participatifs ont été lancés en mars 2020, date à laquelle la pandémie a commencé au Pérou. Pendant le confinement (mars 2020 – août 2021), AKG a informé la CT, dans le rapport intermédiaire, que les Gouvernements locaux avaient réorienté leurs ressources humaines et financières pour contenir et prévenir la propagation du COVID-19, et donc suspendu ce projet jusqu'à nouvel ordre.

Recommandation 3 : La CT recommande que les rapports à la FGC contiennent des éléments sur la manière dont la question de l'égalité des sexes sera prise en compte et sur les résultats positifs qui seront obtenus grâce à cette approche.

Conformément à la politique de Kallpa en matière d'égalité des sexes, les CJEI prennent en compte le nombre de participant.e.s (hommes et femmes) qui utilisent leurs services et mettent en évidence les possibilités par genre d'accès à la formation, à l'emploi et à l'entrepreneuriat. En outre, un langage inclusif et neutre est utilisé dans les messages ou les transmissions visuelles. Un pourcentage inclusif est affiché dans les objectifs, et les ateliers du CJEI sont organisés dans une perspective de genre. En interne, les équipes fonctionnent sur base de la synergie entre deux collègues : le regard d'un homme et celui d'une femme. Ce regard croisé permet l'adaptation des stratégies et des actions du projet.

Les équipes du CJEI examinent et prennent en compte dans leurs activités et leurs rapports le nombre et le pourcentage des bénéficiaires - hommes et femmes - pour analyser les raisons de l'absence ou de la faible participation des femmes. Cela a permis aux équipes de prendre des mesures proactives pour augmenter la part des femmes, par exemple dans le service d'entrepreneuriat. Cela a également permis d'identifier l'absence d'emplois adaptés aux femmes et, encore bien souvent, le peu de soutien des parents pour que leurs filles puissent exercer un métier technique car les parents considèrent encore bien souvent qu'elles doivent rester à la maison pour des activités domestiques.

Recommandation 4 : La CT recommande d'informer la FGC sur l'évolution de l'incorporation du transfert du projet par les Municipalités, ainsi que sur le rôle qu'elles joueront dans cette incorporation.

Le processus de transfert des principales activités du CJEI aux bureaux de l'OMAPED et des Gouvernements locaux était en bonne voie avant l'apparition du COVID-19. Les équipes techniques des Gouvernements locaux ont été formées aux questions de l'intégration, de l'inclusion et aux services du CJEI. Des conventions ont été signées et des actions conjointes ont été développées. Un

Projet d'Investissement Public pour développer des actions en faveur des personnes handicapées, comme déjà cité plus haut, avait été formulé, ainsi qu'un budget en coordination avec le CONADIS. Quand la pandémie est arrivée, le processus de transfert et d'intégration a été mis en "stand-by". Pendant les 18 mois de confinement, le CONADIS s'est limité à coordonner et à diffuser les actions du CJEI. En 2021, la collaboration a repris, mais sans grand soutien, parce que les Gouvernements locaux continuent à axer leurs ressources humaines et économiques sur la pandémie du COVID-19.

6. PARTENARIAT

6.1. Quelle a été la dynamique du partenariat ? Considérez-vous que la dynamique a contribué au renforcement institutionnel du partenaire ? Si oui, comment ?

La dynamique du partenariat entre Kallpa Pérou et AKG est excellente. Elle témoigne de la confiance réciproque entre les équipes du Pérou et de Suisse, ainsi que l'habitude d'une longue collaboration. Kallpa Pérou sait s'adapter et réagit très bien aux demandes d'AKG. L'équipe de projet au Pérou est très professionnelle et motivée.

Le partenariat est renforcé lorsque les projets peuvent se poursuivre et que le financement attendu est octroyé, ce qui est le cas puisque la phase II du projet est en train de démarrer. En effet, cela représente pour Kallpa Pérou la reconnaissance de leur action, de leur professionnalisme et de leur engagement.

6.2. Si vous estimez que des aspects de cette dynamique devraient être améliorés dans le futur, présentez votre réflexion à ce sujet :

Nous sommes contents de la collaboration, qui fonctionne très bien.

En raison de la pandémie, les visites des projets prévues par l'équipe d'AKG ont dû être annulées.

Pour remédier à cela, AKG a mandaté un membre de son comité vivant à Lima, pour faire le lien avec le responsable et l'équipe du projet, se charger des traductions et qui va pouvoir commencer à visiter les projets, maintenant que le confinement est terminé au Pérou (depuis septembre).

7. SUIVI DU PROJET

7.1. Comment s'est déroulé le suivi du projet par le partenaire et /ou par l'OM ?

Les coordonnateurs des CJEI ont suivi les activités programmées tous les mois et procédé à des analyses plus poussées tous les trois mois, en recoupant les dépenses avec les soldes comptables. L'instrument utilisé par Kallpa est un suivi du type « Feu de circulation » (rouge, orange, vert) qui croise la programmation du plan annuel avec les activités réalisées, les objectifs atteints et les dépenses. Pendant la période d'intervention en présentiel, l'évaluation a été positive, en orange et vert, avec un bon avancement des activités planifiées. Depuis l'arrivée de la pandémie, l'avancement est beaucoup plus lent, certains objectifs n'ont pas été atteints et les coûts budgétisés n'ont pas été entièrement dépensés, car il n'y a pas eu de frais de déplacement, de matériel de bureau, de collations, de suivi et d'accompagnement, etc. Une réunion d'équipe a lieu chaque mois entre les responsables du CJEI, les animateurs et les bénévoles pour évaluer la réalisation des activités, poursuivre de manière adéquate la méthodologie à distance et suivre l'avancement des activités programmées.

Le suivi de l'équipe du projet de SJM et de Cusco a été constant depuis la direction régionale de Kallpa Pérou, avec des réunions trimestrielles pour analyser l'avancement, les réalisations, les difficultés et les enseignements tirés des principales lignes d'action du projet. Des réunions ont été également organisées lorsque des questions et des problèmes de gestion se posaient avec les autorités locales. La Direction Nationale de Kallpa a effectué un suivi institutionnel tous les six mois pour suivre les

progrès quantitatifs des indicateurs du projet. Face à la pandémie, Kallpa a constitué un comité de gestion chargé d'analyser l'avancement des différents projets, la révision et de l'adaptation des méthodologies, les difficultés rencontrées, etc. Les enseignements tirés d'autres projets ont été ainsi mutualisés pour surmonter les difficultés qui pourraient se présenter aux CJEI. Ce comité de gestion est composé de la Direction nationale, des directeurs régionaux, de l'Administration nationale et, si nécessaire, des responsables de projet, ainsi que d'experts des thèmes discutés.

Kallpa Pérou est en train de mettre en place un programme de suivi en temps réel, qui permettra de maintenir à jour la réalisation des activités, le suivi des dépenses, et l'information des objectifs atteints pour identifier des événements spéciaux et réorienter ou adapter les interventions. En outre, ce nouveau système permettra de préparer les rapports techniques et financiers de manière plus efficace, selon les critères de l'Agence Péruvienne de Coopération Internationale - APCI. Ce programme devrait aussi permettre un suivi plus rapproché par l'OM, avec des informations du terrain standardisées.

En parallèle à cela, le suivi de l'Association Kallpa Genève s'est déroulé à distance à un rythme mensuel. Au cours des six derniers mois, la communication a été beaucoup plus fluide car l'un des membres du comité d'AKG vit au Pérou, ce qui a facilité la communication.

8. ÉVALUATION

8.1 Est-ce qu'une évaluation a été réalisée ? si oui quel type d'évaluation ? Quelles ont été les principales conclusions de cette évaluation et comment ont-elles pu/vont-elles être prises en compte ?

Une évaluation ex post de fin de projet a été réalisée. Des informations quantitatives ont été collectées dans les registres et les bases de données, et des informations qualitatives au travers d'entretiens avec les équipes de Kallpa et les bénéficiaires du projet.

9. PARTAGE D'EXPÉRIENCE ET CAPITALISATION

9.1 Qu'est-ce que vous voudriez partager avec d'autres associations membres

La méthodologie du CJEI pourrait être reproduite par d'autres institutions, comme c'est le cas déjà de la GERETRA (Direction Régionale du Travail de Cusco) à qui le processus de recherche d'emploi a été transféré pour être utilisé dans ses services et étendu de manière coordonnée à toute la région. La méthodologie pourrait de même être transférée à d'autres institutions au Pérou, afin de créer davantage de possibilités pour les personnes vivant avec un handicap et en condition de vulnérabilité.

Le concept des CJE pourrait être transféré à d'autres OM de la FGC actives au Pérou dans le domaine de la formation, recherche d'emploi, etc. pour des jeunes avec ou sans handicap. L'expérience de création de micro- et petites entreprises avec l'octroi de micro-crédit pourrait aussi être appliquée à d'autres régions ou pays.

Nous trouvons important de travailler avec des associations locales, qui connaissent les besoins, les institutions, les réseaux.

Nous constatons que les objectifs qui connaissent le meilleur taux de succès sont ceux qui sont autonomes, c'est-à-dire ceux pour lesquels les bénéficiaires ne dépendent ni d'entreprises, ni des municipalités, ni de la classe politique pour réussir.

10. PERSPECTIVES ET PÉRENNITÉ DU PROJET

10.1 Quelles sont les perspectives suite à la fin du projet et quelles mesures ont été prises pour assurer la pérennité des effets du projet ? Est-ce qu'un suivi est prévu par votre association ou par votre partenaire au-delà de la fin du projet ?

Aujourd'hui le potentiel d'amélioration du projet concerne l'intégration des centres CJEI dans le fonctionnement et le budget des municipalités. La crise sanitaire et politique au Pérou, avec les élections présidentielles de mai 2021, n'a pas rendu possible d'accomplir pleinement cet objectif. En effet, les municipalités se sont davantage concentrées sur les plans d'urgence sanitaire que sur le développement. Malgré cela, la collaboration entre Kallpa et les instances politiques s'est renforcée.

Les centres CJEI sont devenus aujourd'hui des piliers sociaux incontestables qui contribuent fortement au développement positif des conditions de vie locale.

La deuxième phase du projet est en train de démarrer et les deux équipes du CJEI mettront en œuvre des stratégies, dont de la communication, inciter les différentes institutions et les Gouvernements locaux à s'engager formellement. Des réunions seront organisées avec les directeurs et les équipes des Municipalités pour poursuivre la collaboration et le processus de transfert des principales activités des services du CJEI.